

Dans ce numéro :

Echo sur ...	1
Fonhsud et ses projets	2
Haïti en action	2
Culture et tradition	5
Agenda	6



## Edito

Le printemps approche, porteur de changement, de création, de renaissance.

Ces valeurs, nous avons choisi de les appliquer à notre journal : même esprit, mais « nouveau look » ... car il s'agit bien de garder ce regard sur l'essentiel tout en prenant plaisir à retrouver des rubriques clairement identifiées : Echo sur ..., ce que Désir d'Haïti a fait, Fonhsud et ses projets, Haïti en action, Cultures et traditions et l'Agenda qui nous réunit.... le tout dans une mise en scène et en page attirante, au gré de couleurs chatoyantes.

C'est en tous cas dans cet esprit que l'équipe du journal a travaillé.

*Nouvèl lakay* est avant tout votre journal et nous sommes impatientes de savoir si vous aurez adhéré à son petit lifting de printemps !

Bonne lecture.

**Brigitte**



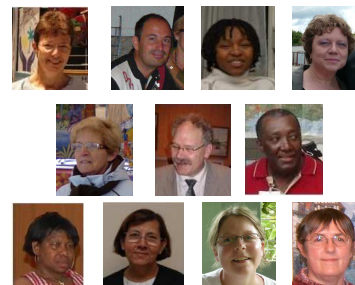
## Echo sur ...

### L'assemblée générale du 12/01/2013

Le 12 janvier dernier, l'Assemblée Générale de l'association Désir d'Haïti a relaté les actions réalisées en Haïti et en Seine et Marne durant l'année 2012.

Le conseil d'administration a été renouvelé :

Christiane Esteves, présidente  
Raphaël Minck, vice-président,  
Nathalie Chalviré, secrétaire,  
Sylvie Quenardel, trésorière,  
Cécile Limosin, trésorière adjointe,  
Gérard Aleton, François Canard, Jocelyne Canard,  
Embarka Lamraoui, Vinciane Marin, Françoise Robin.



### Kristel Malègue quitte le Conseil d'Administration

Début 2005, Kristel Malègue, jeune diplômée, a souhaité mettre ses compétences en matière de gestion de projet de développement rural, au service de notre association.

En mai 2006, elle découvrait Haïti et Fonhsud, et retenait de cette mission, la force, la volonté et la foi en la vie des Haïtiens, la musique et les danses qui rythmaient leur vie. Durant son séjour elle a assuré des formations sur le montage de projets et le suivi financier. Elle a permis à l'association de se professionnaliser tant au niveau des montages de projets, que du suivi comptable, et a toujours été de bon conseil.

Depuis 2011, un poste à fortes responsabilités sur la gestion de l'eau dans le monde ne lui permet plus d'être disponible pour Désir d'Haïti. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour tout ce qu'elle nous a apporté, son professionnalisme, son esprit d'analyse, son dynamisme. Ce fut une joie de partager ce bout de chemin avec toi Kristel, un grand merci au nom de l'équipe de Désir d'Haïti.

**Christiane ESTEVES**

### Carnet rose



Bienvenue à Camille, la fille de Raphaël, notre vice-président, et d'Audrey. Née le 8 février dernier avec 3 semaines d'avance, elle pesait déjà 3,6 kg et mesurait 50 cm.

Nous souhaitons aux heureux parents de partager beaucoup de bonheur avec leur petite fille.



### Les projets de développement durables et participatifs : un baume pour la revitalisation des zones rurales d'Haïti ; le projet d'implantation du moulin de transformation à Laroche-au-Pont en est un.

Il n'est un secret pour personne que bon nombre de projets de développement en Haïti sont des actions prétextes pour aider les membres des populations vulnérables à sortir de l'ornière. Et parfois ce sont des projets qui ne cadrent pas avec la réalité des zones en question par manque d'audit social fondé et qui donnent lieu à des projets verticaux, loin de résoudre les problèmes actuels auxquels sont confrontées les communautés rurales.

Bien que loin d'être exhaustifs, ce genre de projets persiste dans le terroir et constitue la pierre d'achoppement d'un développement endogène, ce qui rend la société haïtienne encore plus malade qu'avant. Jiddu Krisnamurti eut à dire que : *"Ce n'est pas un signe de bonne santé mentale d'être bien adapté à une société malade."*



Et c'est à partir de cette prémisse que FONHSUD travaille de concert avec les organisations internationales, les organisations communautaires de base, les mutuelles de solidarité, les gens des communautés rurales pour trouver des issues, des alternatives, des pistes de solutions durables aux différents problèmes auxquels font

face les ruraux, tout en leur inculquant des valeurs leur permettant de maîtriser les stratégies de développement.

FONHSUD a fait de la revitalisation rurale un point essentiel dans ses projets et au cœur des valeurs portées par la fondation, cette thématique interpelle manifestement. La Fondation soutient des projets qui bousculent les idées reçues et qui savent concilier modernité et respect de la place de l'homme dans sa zone. Laroche-au-pont, une localité de la deuxième section de la commune de Camp-Perrin n'était pas exempte de cette conciliation. Et avec l'organisation communautaire de base FETAL de ladite localité, FONHSUD, de concert avec les membres de la communauté, a pu monter un projet d'implantation d'un moulin de transformation de maïs et de petit-mil au profit des membres de cette zone et des autres localités avoisinantes. Ce projet a été financé conjointement par Désir d'Haïti et le CDC Tiers Monde, avec une participation locale de FONHSUD.



Les bénéficiaires ont bien accueilli le projet et ont apporté leur participation pour la pleine réalisation du projet. Lors de l'inauguration qui s'est tenue le dimanche 17 février 2013, ils ont montré leur engouement et ont pris le soin aussi de remercier FONHSUD, Désir d'Haïti et le CDC Tiers Monde pour leurs supports à la revitalisation de cette zone, puisque l'implantation dudit moulin facilitera des activités génératrices de revenus et une augmentation de la qualité de vie.

**Morin Aurémil, responsable de programmes de Fonhsud.**

## Haïti en action

### La Cour des comptes juge l'aide française à Haïti après le séisme du 12 janvier 2010.

Après 18 mois de travail dont deux missions sur place, le rapport juge plutôt favorablement la réaction des autorités et le travail des ONG françaises tout en soulignant que des améliorations demeurent nécessaires.

Un rapport de la Cour des comptes fait le point sur l'aide apportée par la France aux populations sinistrées suite au séisme du 12 janvier 2010.

La Cour des comptes n'a pas noté de défaillance manifeste en ce qui concerne les services de l'État. Le rapport salue même la « réactivité » des différents intervenants et se félicite du travail de coordination mené par la « cellule de crise » du

Quai d'Orsay et du savoir-faire des gendarmes français déployés sur place.

**Un écart entre les annonces et la réalité des aides débloquées :**

La Cour déplore notamment que, durant la phase d'urgence, la coordination sur place ait « présenté les mêmes faiblesses » que celles relevées lors de rapports publiés après le tsunami ayant frappé l'Asie du Sud-Est en 2004. Cette remarque vise les réticences de certains services de la sécurité civile à se placer sous l'autorité de l'ambassadeur.

La Cour regrette aussi l'écart existant entre « effets d'annonce et réalité des chiffres » à propos des aides promises par les

autorités françaises à Haïti. Alors que « *l'aide supplémentaire était censée se monter à 326 millions d'euros* », la France n'en a finalement versé que la moitié (153 millions). « *Cette différence s'explique par le fait que l'annonce initiale intégrait des décisions financières prises en faveur d'Haïti avant le séisme* », notamment des annulations de dettes de plus de 50 millions d'euros, a calculé la Cour.

Au final, l'aide publique française apportée à Haïti représente 2 % du total des sommes versées par la communauté internationale pour les opérations d'urgence et de reconstruction.

#### **Les fonds collectés plutôt bien suivis par les ONG :**

Coté ONG, l'apport français s'est révélé plus important. En fournissant 240 millions d'euros d'aides, dont 87 millions issus de dons des particuliers, les ONG françaises ont contribué pour 12 % du total de l'aide privée mondiale.

La Cour des comptes, chargée de surveiller les institutions faisant appel à la générosité publique, s'est penchée sur les résultats obtenus par les plus grosses associations qui ont récolté à elles seules 80 % des dons : la Fondation de France (26 millions d'euros), le Secours catholique (13,4), la Croix-Rouge (10,3) ainsi que Unicef-France, Action contre la faim, le

Secours populaire et MSF.

Le rapport estime que ces grandes associations ont « *globalement respecté leurs obligations en matière de suivi de fonds collectés et d'information des donateurs* ». Un jugement bien plus clémente que celui émis lors d'un rapport similaire consacré à l'aide envoyée après le tsunami asiatique, où certaines ONG avaient dépensé des sommes pour des programmes différents de ceux mis en avant dans leurs appels.

#### **Améliorer la transparence :**

Les magistrats financiers jugent que la transparence financière doit encore être améliorée et émettent des remarques sur certaines pratiques. Le rapport rappelle ainsi aux associations qu'elles ont l'obligation de bien préciser, lors de chaque appel à la générosité, la part de la somme réellement utilisée sur place et celle qui couvrira le coût de collecte des dons.

Ces frais restent parfois minimes (0,4 % pour le Secours catholique), tournent généralement autour de 5 à 8 % et peuvent parfois atteindre des proportions plus importantes, culminant à plus de 10 % pour l'Unicef France.

## **Les Haïtiens ont enfin droit à la double nationalité**

Les Haïtiens de la diaspora ont désormais droit à la double nationalité. Promulgué fin juin par le président Michel Martelly après plus d'un an de controverses, un amendement constitutionnel les autorise à détenir plusieurs passeports, à acheter des biens en Haïti et à se présenter à diverses fonctions électives, à l'exclusion de la présidence de la République, du poste de premier ministre et du Parlement.

L'interdiction de la double nationalité, avant la réforme de la Constitution de 1987, avait été invoquée pour exclure le rappeur haïtien-américain Wyclef Jean de la dernière course présidentielle. Plusieurs parlementaires l'avaient également brandie contre le président Martelly, soupçonné de détenir un passeport américain.

" *Plus de querelle, tous les Haïtiens sont des Haïtiens* ", s'est exclamé M. Martelly en annonçant la publication de l'amendement. Il va bénéficier à plus de 3 millions d'Haïtiens expatriés, qui résident pour la plupart en Amérique du Nord et en République dominicaine. Les représentants de la diaspora se plaignaient de n'avoir aucune représentation en Haïti, alors que les transferts de fonds des émigrés à leurs familles totalisent plus de 2 milliards de dollars (1,6 milliard d'euros) par an, près de 25 % du produit intérieur brut.

#### **UNE ÉTAPE DE LA CROISADE DÉMOCRATIQUE**

L'amendement constitutionnel établit également un quota de 30% de femmes dans la fonction publique et prévoit la création d'un Conseil électoral permanent, d'un Conseil constitutionnel et d'un Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, afin de garantir l'indépendance de la justice. La promulgation définitive

de la réforme, conçue par l'ancien président René Prével, " *est une étape de la croisade démocratique pour l'implantation effective de l'État de droit* ", s'est félicité l'ancien chanteur Michel Martelly.

Peu après son entrée en fonctions, en mai 2011, il avait annulé la réforme sous prétexte d'erreurs et de falsifications dans le texte de l'amendement. " *Ces erreurs ont été corrigées de concert avec les pouvoirs législatif et judiciaire* ", a-t-il garanti. Pourtant la controverse n'a pas cessé. Plusieurs membres du Parlement ont dénoncé " *les pressions internationales* " pour faire publier un amendement adopté, selon eux, de manière illégale. Ils contestent la nouvelle rédaction de l'article 137 de la Constitution qui n'exige plus que le choix du premier ministre soit ratifié par le Parlement.



D'après le sénateur Steven Benoit, cette exigence était maintenue dans la version originelle de l'amendement. Plusieurs juristes et responsables politiques comme le bâtonnier de Port-au-Prince, Me Carlos Hercule, estiment que la correction de l'amendement " *est un mauvais précédent* ". Pour le dirigeant social-démocrate

Serge Gilles, la publication de l'amendement pouvait attendre. "

" *L'important est de former un Conseil électoral crédible et honnête capable d'organiser des élections sérieuses* ", dit-il. Des élections devraient avoir lieu avant la fin de l'année pour remplacer le tiers des sénateurs dont le mandat est arrivé à expiration et élire les autorités municipales.

**Jean-Michel Caroit, Le Monde du 02/07/12**

## La France plaide pour un renforcement des capacités de l'État haïtien

Le gouvernement français entend œuvrer au renforcement des capacités des institutions étatiques en Haïti dans une perspective de développement économique, souligne le ministre chargé du développement, Pascal Canfin, lors d'un point de presse donné à la base logistique (logbase) de la force onusienne à Clercine (nord de Port-au-Prince) au terme d'une visite de 3 jours (23 au 25/10/2012) dans la république caribéenne.

Le renforcement de la capacité de l'État est l'une des priorités de la France, indique le ministre français, estimant que « *le développement économique d'Haïti ne peut pas passer que par la création de la nouvelle zone franche* » (controversée de Caracol / Nord-Est) inaugurée officiellement le 22/10/2012 en présence, notamment, de la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, de l'ancien président Bill Clinton, et du président de la banque interaméricaine de développement (BID), le colombien Luis Alberto Moreno.

Malgré plusieurs études ayant alerté sur les risques environnementaux qui entourent l'installation d'une zone franche industrielle à Caracol, une des réserves naturelles du pays, le président Joseph Michel Martelly n'hésite pas à avancer que son implantation marque un « pas décisif » dans le désenclavement d'Haïti en matière de développement économique. Le ministre français, Pascal Canfin, préconise plutôt un renforcement des capacités des ministères, des départements géographiques et des villes du pays, dans le sens d'une meilleure mise en œuvre des politiques publiques relatives aux projets en Haïti.

« *Le plus grand problème est l'incapacité des politiques publiques à se mettre en place* », selon Canfin, relevant combien les ONG, présentes en Haïti, ne contribueraient pas à cet ob-

jectif. Les ONG ont tendance à construire un système parallèle à celui de l'État haïtien, fait-il remarquer. « *Le développement économique d'Haïti c'est d'abord la montée en puissance de ses ressources humaines, son capital humain* », fait-il valoir.

Canfin souhaite un déploiement de la formation professionnelle et supérieure dans le cadre du développement économique d'Haïti. « *Le développement ne se résume pas à l'aide publique* », d'après le ministre français, chargé du développement. « *L'aide au développement est nécessaire* », mais elle traduit aussi une absence de souveraineté, nuance-t-il, applaudissant, dans le budget national haïtien de l'exercice 2012-2013, la place prioritaire accordée aux recettes fiscales.

C'est la première fois que le budget national s'appuie sur plus de la moitié de recettes fiscales venant des impôts prélevés par l'État haïtien, au lieu de l'aide au développement, souligne-t-il. Ce changement, dans la politique fiscale d'Haïti, est un élément symbolique, très fort, du chemin qui est en train d'être parcouru, par ce pays, pour recouvrer sa souveraineté politique qui a pu paraître comme confisquée en quelque sorte, au lendemain du tremblement de terre du 12/01/2010, croit Canfin.

Après l'urgence du séisme, une nouvelle ère s'ouvre, tente de rassurer le ministre français, chargé du développement, signalant qu'il y a de plus en plus d'entreprises françaises qui veulent apporter leur savoir-faire dans le pays, en matière, notamment, d'énergies éoliennes. En Europe, des combats sont en train d'être menés en vue d'exiger la transparence autour des investissements des entreprises européennes dans les pays du Sud, dont Haïti, fait savoir Pascal Canfin.

*Alterpresse, le 02/11/12, par Emmanuel Marino Bruno*

## Haïti-Solidarité: le défi d'Harry, Kita-Nago, 700 km à pied !

« Kita Nago », ou « le défi d'Harry », vient de l'expression créole : « *Nou pap fè yon pa kita yon pa nago* » qui traduit la position de celui qui ne veut coopérer ou bouger pour rien au monde.

Kita Nago, proposé par Harry NICOLAS, en est l'antidote : partir de l'extrême pointe ouest du pays (les Irois) le 1er janvier 2013, pour se rendre ensemble à l'extrême pointe est (Ouanaminthe), sans concours auto ou moto, et amener Kita Nago, un tronc d'arbre qui mesure 3,10 mètres de long et qui fait l'équivalent de 10 sacs de ciment comme poids, à pied, avec la participation et le concours de tous ceux qui le sou-



haitent et le faire parcourir 700 km de main en main, de communautés en communautés, de communes en communes, de département en département et le faire aboutir à bon port avec la participation et le concours de toutes les âmes de bonne foi, quelle que soit leur conviction politique, leur foi religieuse, leur titre, leur grade ou leur position dans la société.

Kita Nago, qu'aucun homme seul sur terre ne peut soulever, peut être perçu comme une démonstration nationale de responsabilité, d'influence, d'effort, de solidarité, de tolérance, d'unité et d'efficacité, qui confirme bien la devise haïtienne : L'UNION FAIT LA FORCE.

## De nouveaux outils technologiques dans l'enseignement à partir de la mi-janvier

Des outils, expérimentés par l'Institut de technologie de Massachusetts (Massachusetts Institute of Technology / MIT), seront mis à la disposition des étudiants et des professeurs haïtiens, à partir de la mi-janvier 2013, dans le cadre d'un projet d'enseignement du Créole haïtien et des mathématiques en Créole (haïtien) ainsi que d'autres matières.

Des connexions à des programmes logiciels, comme Software Tools for Academics and Ressources (STAR) pour l'enseignement de la biologie, le Mathlets pour l'étude des équations différentielles (mathématiques), Technology Enabled Active Learning (TEAL) pour la physique sont parmi d'autres ressources qui seront disponibles pour la réalisation de ce projet.

Michel DeGraff, professeur de linguistique au MIT, est chargé

de la matérialisation de cette idée. La fondation nationale pour la science (National Science Foundation /NSF), des États-Unis d'Amérique a déjà mis à disposition du professeur DeGraff, 1 million de dollars américains pour mener à bout l'initiative sur une durée de 5 ans (2013 - 2018). Une cinquantaine de professeurs haïtiens, de physique et de biologie, ont déjà été initiés en mars 2012 à l'utilisation de ces

outils technologiques d'enseignement, au cours d'un atelier.

Des collègues de Michel DeGraff, à l'Institut de Massachusetts, le soutiennent dans l'entreprise. Le 26/10/2011, le MIT avait offert à l'Université d'État d'Haïti (UEH) son « opencourseware » (matériel d'accès libre au cours).

## Culture et tradition

### Haïti-Carnaval : 3 jours gras au Cap-Haïtien

Les festivités carnavalesques, des 10, 11 et 12 février 2013, ont été réalisées cette année dans la 2<sup>e</sup> ville du pays, le Cap-Haïtien, berceau de l'histoire et de la culture haïtienne. Rappelons qu'en 2012, elles avaient eu lieu aux Cayes, la 3<sup>e</sup> grande ville d'Haïti. Cette manifestation culturelle annuelle a une fois de plus permis aux haïtiens de mettre en exergue leur imagination, leur créativité. C'est l'une des activités touristiques d'envergure pour la relance de l'économie nationale. Malheureusement et comme tous les ans l'on déplore le nombre de blessés, près de 676 selon un bilan dressé par la direction départementale du Ministère de la santé publique et de la population (Mssp).

C'est également le lieu de revendication, par excellence. Certains groupes ont été exclus voir immobilisés (Brothers Posse, Boukman Eksperyans) à cause de la teneur critique de leurs méringues vis-à-vis du pouvoir en place. Des militants de diverses organisations du Nord, formant une bande à pied, ont également manifesté leur mécontentement contre le gouvernement, durant le défilé du deuxième jour du carnaval. Le premier ministre Laurent Lamothe a malgré tout qualifié l'organisation du carnaval de succès et a remercié les capois de leur hospitalité, apprend-on de source journalistique au Cap-Haïtien. Il en a profité pour lancer un appel à l'unité.

Le Carnaval a été marqué cette année par le défilé des en-



fants accompagné des agents du Nord, du Nord-Est et du bureau central de l'IBESR (institut du Bien être social et de recherches). « Cette manifestation de communication et de sensibilisation est une réussite grâce à une bonne collaboration de la presse haïtienne et de la BPM/PNH », a fait remarquer M. Diem Pierre, assistant technique du Directeur général de l'IBESR. Les enfants ont profité de l'occasion, sous la direction des agents de l'Institut du bien-être social et de recherches, pour revendiquer leurs droits fondamentaux et promouvoir le reboisement en Haïti.

Le message-clé de cette campagne de sensibilisation et de communication : « yon timoun, yon pyebwa, yon sèl avni » (un enfant, un arbre, une seule vie). Cela, explique que l'avenir du pays dépend de la protection des enfants et d'une politique de reboisement en Haïti, selon les responsables de l'institution. Plusieurs autres messages ont été définis, par ces derniers, pour marquer l'évènement : « Pran swen pitit ou » ; « timoun dwe ale lekòl » ; « Yon timoun, yon batistè » ; Bonjan lasante pou tout timoun » (prendre soin de ses enfants, l'enfant doit aller à l'école, la santé pour les enfants, etc...). Le 3<sup>e</sup> jour gras les enfants ont remis des plantules aux responsables du ministère de l'Environnement en présence du directeur général de l'IBESR, Mme Villedrouin. Ce geste symbolise la volonté des enfants de participer au reboisement de leur pays et de dire non à la déforestation excessive en Haïti.

### Recette : lambi au lait de coco et au curry



Pour ceux qui ne connaissent pas, le lambi est un coquillage très recherché et apprécié aux Antilles et notamment d'Haïti pour sa chair fine et exquise à la saveur un peu douce et sucrée qui rappelle celle des palourdes.

Pour 4-5 personnes :

- 1 kg de lambi congelé (à acheter en magasin exotique)
- 40 cl de lait de coco de bonne qualité
- 1 cuillère à soupe de poudre de colombo
- 1 citron vert
- 4 gousses d'ail
- 1 oignon
- 3 cuillères à soupe d'huile
- sel, poivre

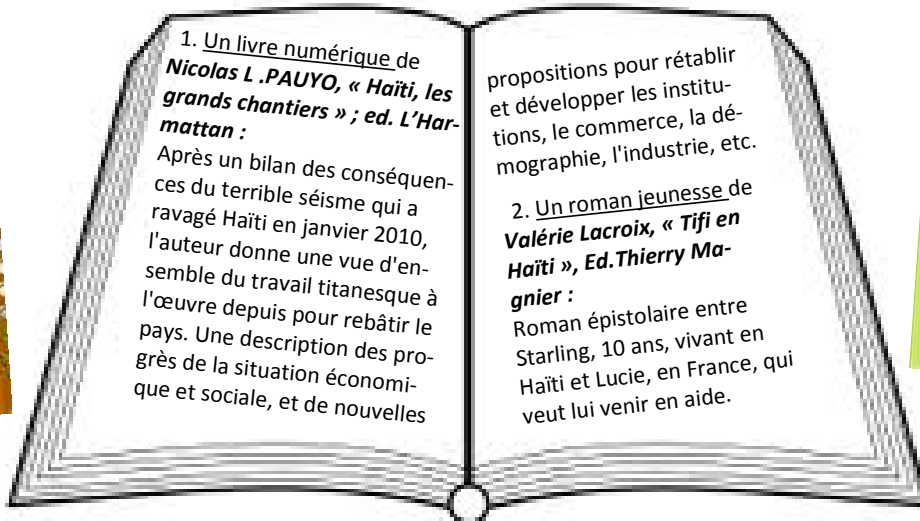


- 1 - Rincer le lambi décongelé dans un bol d'eau citronnée,

éliminer les parties noires, puis le couper en petits dés.

- 2 - Mettre le lambi coupé en morceaux dans une grande casserole avec 3 cuillères à soupe d'huile, l'oignon finement haché et les gousses d'ail écrasées. Saupoudrez d'une bonne pincée de poivre. Démarrer 1 ou 2 minutes sur feu fort puis baisser et laisser cuire 1 h à découvert sur feu doux. Vous verrez que le lambi va lâcher de l'eau au fur et à mesure, c'est d'ailleurs ce qui va le rendre moelleux. Durant ce temps remuer régulièrement.

- 3 - Après 1 h de cuisson à petit feu, goûter le lambi, il doit être tendre et il ne restera que très peu de liquide au fond de la casserole (environ 3 cuillères à soupe). Saler puis laisser cuire 5 mn en remuant de temps en temps. Ajouter le lait de coco et le colombo. Laisser mijoter 10 mn et c'est prêt.



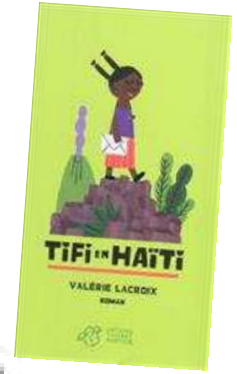
1. Un livre numérique de **Nicolas L. PAUYO**, « *Haïti, les grands chantiers* » ; ed. *L'Har-mattan* :

Après un bilan des conséquences du terrible séisme qui a ravagé Haïti en janvier 2010, l'auteur donne une vue d'ensemble du travail titanesque à l'œuvre depuis pour rebâtir le pays. Une description des progrès de la situation économique et sociale, et de nouvelles

propositions pour rétablir et développer les institutions, le commerce, la démographie, l'industrie, etc.

2. Un roman jeunesse de **Valérie Lacroix**, « *Tifi en Haïti* », Ed. *Thierry Magnier* :

Roman épistolaire entre Starling, 10 ans, vivant en Haïti et Lucie, en France, qui veut lui venir en aide.



## Agenda

- **Repas à Courtry**  
le dimanche 21 avril 2013 (voir affiche ci-contre).
- **Brocante à Brou-sur-Chantereine**  
le dimanche 9 juin 2013 : Désir d'Haïti assurera les grillades, frites, boissons.

**Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, en 2013, pensez à renouveler votre adhésion !**

### BULLETIN D'ADHESION ou RENOUELEMENT POUR 2013

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Afin de réduire les frais postaux j'accepte de recevoir Nouvèl Lakay par mail

Adhésion : 16 € x \_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

Don (66% du don et de l'adhésion sont déductibles dans la limite de 20% du montant net imposable) \_\_\_\_\_ €

Ci-joint, chèque de \_\_\_\_\_ €

Je souhaite un reçu fiscal

Merci d'adresser votre chèque à l'ordre de *Désir d'Haïti* à :  
Mme Cécile LIMOSIN - 89 avenue Gastellier - 77120 Coulommiers



## Solidarité avec Haïti

# Repas Haïtien

suivi d'un petit loto

Menu

Acras, punch ou jus de fruits

Salade créole

Poulet aux noix de Cajou

Flan coco

Café

Adulte : 14 € - moins de 10 ans : 7 €

**dimanche 21 avril 2013**

**à 12H30**

**à COURTRY**

*à la salle Darmon*

*rue Charles Van Wyngène*

Réservation et règlement à l'ordre de Désir d'Haïti avant le 19 avril 2013 auprès de Sylviane PEUVERGNE (01 60 20 48 85) 2 allée des Aulnes 77360 Vaires-sur-Marne ou de Embarka LAMRAOUI (01 60 20 59 98) 68 rue Paul Algis Vaires-sur-Marne



### Désir d'Haïti

Association d'utilité publique autorisée à recevoir des dons  
Chez Mme Christiane ESTEVES

57 rue Paul Algis, 77360 Vaires-sur-Marne, France

desir.haiti@laposte.net - 01 60 20 33 35

http://desirhaiti.org/ - sur Facebook